

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Groupe Industriel SIDER-Siège Social : Cité UV12 CHAIBA : Commune de Sidi Ammar
BP342-Annaba 23.000

Téléphone :(038) 57 42 19- Fax : (038) 57 42 21

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/2025

Ayant pour objet : « LA RÉALISATION D'UNE EXPERTISE EN VUE DE L'IDENTIFICATION ET DU RECENSEMENT DU PATRIMOINE IMMOBILIER ET FONCIER DU GROUPE INDUSTRIEL SIDER »

I. Conditions de participation : Le présent appel d'offres est ouvert aux :

- Cabinets et/ou entreprises d'expertise immobilière et/ou foncière ;
- Bureaux de géomètres-experts fonciers inscrits auprès du **Conseil National de l'Ordre des Géomètres Experts Fonciers**.

II. Retrait du cahier des charges : Les soumissionnaires spécialisés éligibles et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'Administration générale (DAG) du groupe SIDER à travers :

- a- Retrait en présentiel : Contre le paiement de la somme **non remboursable de Trois mille DA (3 000 Dinars Algériens)**, représentant les frais de documentation.
- b- Retrait à travers la demande du cahier des charges par voie électronique : Contre le versement de la somme **non remboursable de Trois mille DA (3 000 Dinars Algériens)**, représentant les frais de documentation à verser sur le Compte bancaire : N001 Agence 00482 Compte RIB N 0300000855 CLE 57 Ouvert Auprès de la **Banque Nationale d'Algérie** - ANNABA situé a cité du 08 Mars-B - ANNABA
Dans ce cas précis une demande de retrait du cahier des charges accompagnées du reçu de paiement doit être envoyée aux adresses électroniques suivantes :
k.boulebtateche@groupepsider.com
i.aouchiche@groupepsider.com

III. Constitution de l'offre : Chaque soumissionnaire doit présenter une **offre complète**, comprenant :

- Un **dossier de candidature**,
 - Une **offre technique**,
 - Une **offre financière**,
- conformément aux dispositions du cahier des charges.

A. Dossier de candidature : Il doit contenir :

1. Déclaration de candidature (selon modèle joint) ;
2. Copie de la carte fiscale ou document attestant le NIF ;
3. Documents administratifs requis (registre de commerce, attestations fiscales et sociales, etc.) ;
4. Preuve d'inscription au Conseil National de l'Ordre des Géomètres Experts Fonciers ;
5. Fiche de renseignement (modèle Annexe 01) ;
6. Attestation de déclaration de pouvoir (en cas de mandatement).

B. Offre technique : Elle doit comprendre :

1. Liste et CV des experts affectés à la mission (CV, diplômes, attestations, affiliations) ;
2. Proposition méthodologique détaillée ;
3. Planning prévisionnel d'exécution et programme de travail ;
4. Délais prévisionnels de remise des rapports ;
5. Mémoire technique ;
6. Cahier des charges dûment paraphé, cacheté et signé, précédé de la mention manuscrite « **Lu et accepté** » ;

7. Déclarations à souscrire et de probité (selon modèles joints) ;
8. Formulaire de sous-traitance (le cas échéant) ;
9. Procès-verbal de visite ;
10. Déclaration sur l'honneur d'indépendance vis-à-vis du Groupe SIDER ;
11. Déclaration attestant l'absence d'incompatibilités ou interdictions (conformément à l'article 19 de l'Ordonnance n°95-08 du 01/02/1995 relative à la fonction de géomètre-expert foncier).

C. Offre financière : Elle doit comprendre :

1. Lettre de soumission (modèle joint au cahier des charges) ;
2. Bordereaux des prix unitaires (en chiffres et en lettres) ;
3. Récapitulatif des prix unitaires (en chiffres et en lettres) ;
4. Projet de contrat daté et signé.

IV. Présentation des offres :

- Chaque offre (**candidature, offre technique, offre financière**) sera placée dans une enveloppe séparée, cachetée et portant clairement la mention correspondante à chaque offre.
- Les trois enveloppes seront ensuite insérées dans une **enveloppe extérieure unique**, fermée et cachetée, portant exclusivement la mention suivante :

À NE PAS OUVRIR

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/2025

**« LA RÉALISATION D'UNE EXPERTISE EN VUE DE L'IDENTIFICATION ET DU RECENSEMENT
DU PATRIMOINE IMMOBILIER ET FONCIER DU GROUPE INDUSTRIEL SIDER »**

- Chaque offre doit être présentée en **trois (03) exemplaires** :
 - Un (01) exemplaire **ORIGINAL**
 - Deux (02) exemplaires **COPIE**En cas de divergence, **l'original fait foi**.

V. Dépôt et ouverture des plis :

- **Lieu de dépôt :** à l'adresse indiquée ci-dessus.
- **Délai de préparation des offres :** vingt et un (21) jours à compter de la première parution de l'avis dans la presse.
Si la date d'échéance coïncide avec un jour férié ou de repos légal, le délai est prorogé au **jour ouvrable suivant**.
- **Heures de dépôt :** de **08h00 à 14h00**.
- **Ouverture des plis :** le même jour à **15h00**, en séance publique.
Si cette date coïncide avec un jour férié, l'ouverture aura lieu le **jour ouvrable suivant**.